



**Argent**



**Entretien avec Alexandre Carrier, gestionnaire du fonds Fructifonds International Or chez Natixis Asset Management.**

**L'or est-il une valeur sûre ?**

Je n'aime pas le terme « Valeur sûre ». D'ailleurs, malgré une hausse globale ces dix dernières années, l'or a baissé en 2008 (sur l'année). Il s'agit plutôt d'une devise alternative ou d'un actif de diversification efficace au sein d'un portefeuille.

**Comment investir ?**

Comme pour tout investissement, il faut garder à l'esprit que la diversification est importante. Vous avez plusieurs possibilités (outre l'achat d'or physique) parmi lesquelles : le placement en trackers ou ETF qui se gèrent comme une action ; ou le placement dans des fonds actions or (fonds investis de manière diversifiée dans des sociétés productrices d'or). Cette dernière forme d'investissement est soumise à davantage de fluctuations, mais les bénéfices, liés au dividende, peuvent être plus importants.

**Est-ce le moment d'investir ?**

Surveillez le cours de l'or. La volatilité offre des points d'entrées intéressants. Il est toujours plus prudent d'acheter sur une période de repli.

**Quelles sont les perspectives ?**

Le président de la Fed a annoncé au début du mois de mars le maintien des taux d'emprunt bas jusqu'en 2014, ce qui va favoriser la hausse de l'or. Côté fiscalité, l'or possède certains avantages :

- À l'achat, l'or « d'investissement » (lingots, lingotins et pièces d'une pureté supérieure ou égale à 900 millièmes frappées après 1800) est exempté de TVA.
- À la vente, deux solutions sont possibles :  
Taxation forfaitaire sur le prix de la vente si le vendeur ne peut pas justifier la date d'acquisition du bien : 8 % sur le prix de la vente.  
Taxation des plus values (régime de droit commun



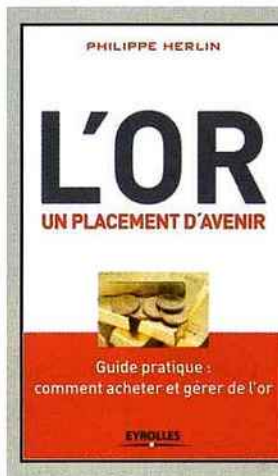
**Le chiffre : 1914**

C'est la date à laquelle les derniers « Napoléons » ont été frappés en France. Entre 1802 et 1914, 515 millions de pièces de ce type ont été conçues.

des plus-values sur biens meubles) : cette taxe est de 32,5 % (dont 13,5 % de prélèvements sociaux). Elle bénéficie d'un abattement de 10 % pour chaque année, au-delà de la deuxième. Après 12 ans, la taxation est donc nulle.

Alors que l'or connaît des sommets, faut-il investir dans d'autres métaux précieux ? Pas forcément. En effet, l'argent et le platine sont des investissements plus risqués car ils sont utilisés à grande échelle dans l'industrie. Leur cours est beaucoup plus cyclique avec des baisses et des hausses fréquentes. De plus, les mines sont situées dans des régions où la géopolitique est souvent instable et pèsent donc sur la production.

MARION GORISSE



**À lire : « L'or, un placement d'avenir »**

Idéal pour ceux qui souhaitent investir, cet ouvrage clair et précis fait le point sur la « valeur refuge ». Un guide pratique très concret qui a le mérite de remonter de l'histoire ancienne de l'or jusqu'à notre époque chahutée par la crise de la dette et de la zone euro. Indispensable ! Editions Eyrolles, 132 pages. 14 €.